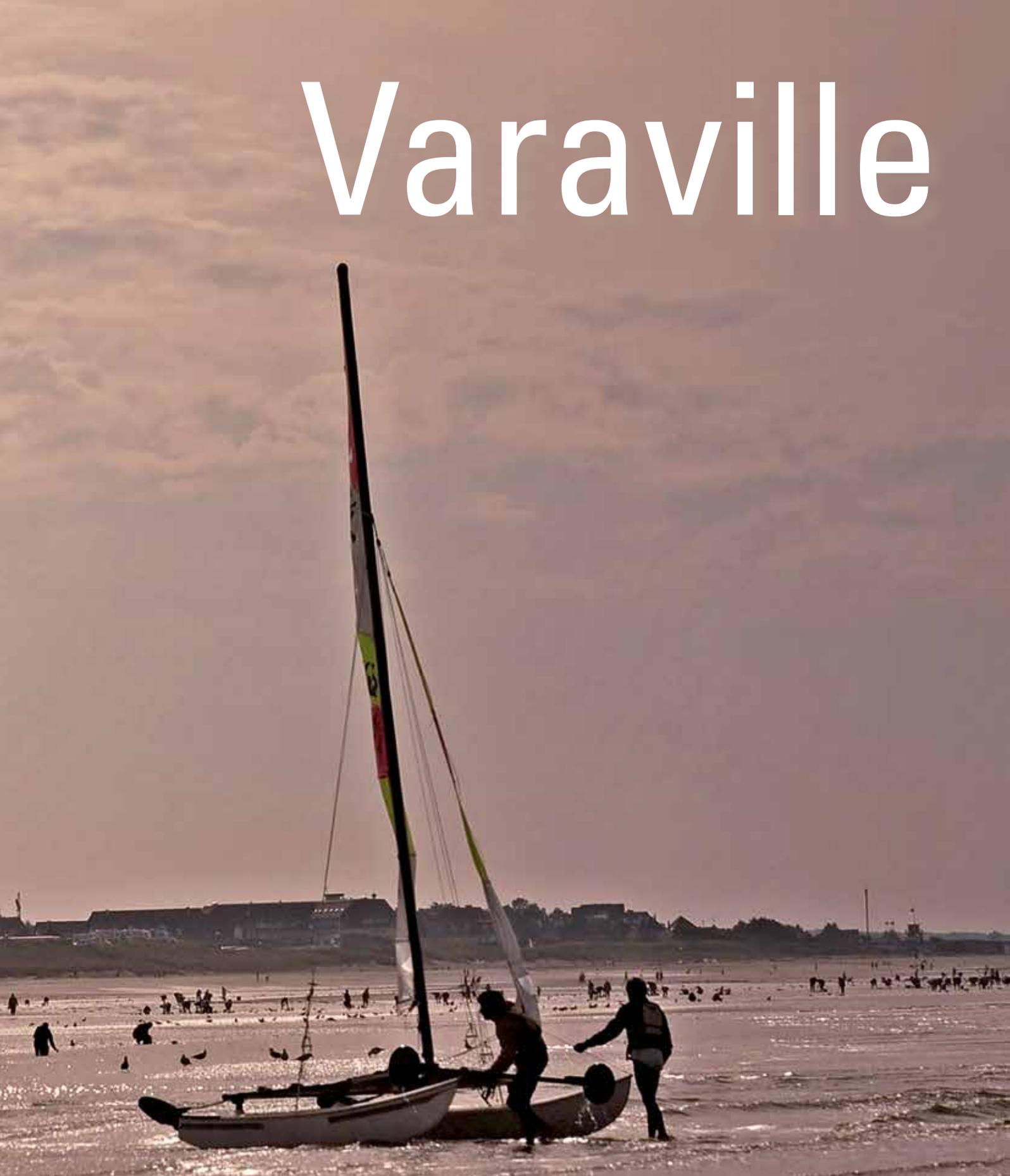


Varaville



INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX ET PROJETS

PAGE 3

ACTIVITÉS ESTIVALES

TENNIS - CLUB DE PLAGE

BASE NAUTIQUE - ÉCOLE DE NATATION

PAGE 12

CULTURE

33^e EXPOSITION DE PEINTURE
ET SCULPTURE

CONCOURS DE LITTÉRATURE

PAGE 13

03 Informations municipales

07 Centre Communal d'Action Sociale

07 État civil

08 Sécurité

10 Informations intercommunales (CCED)

11 Le nouveau canton de Cabourg

12 Activités estivales

13 Culture

14 Associations

20 Collecte des déchets

22 Agenda

23 Informations pratiques

Chers Varavillaises et Varavillais,

Aujourd'hui, une page de travaux se tourne à Varaville. Les chantiers, engagés depuis longtemps, s'achèvent.

Les Varavillais ont fait preuve de beaucoup de patience et je les en remercie. Cela en valait la peine et c'était même indispensable.

La route départementale 514 est terminée, la vitesse dans la traversée du Hôme a diminué. Moins de vitesse, c'est moins de bruit, moins de pollution, plus de sécurité. Les cyclistes ont leur place réservée et la circulation est plus fluide après la suppression du feu tricolore.

Désormais, les réseaux sont refaits : assainissement et eau potable le long de l'avenue Président Coty et de l'avenue Général Leclerc. Le revêtement de celle-ci sera fait à la rentrée par la CCED et la commune.

La modernisation de la commune se poursuit. Désormais, les Varavillais disposent d'un centre médical. Ils y trouveront une qualité de soins attendue depuis longtemps. Cet équipement s'inscrit dans une nouvelle offre moderne de médecine.

L'ouverture aura lieu le 1^{er} octobre 2015.

Le RAM (relais d'assistants maternels) apportera aussi un service de proximité pour les parents et les enfants de la commune et du territoire qui seront accueillis dans un bâtiment conçu pour eux. C'est un service de la CCED.

Nous avons également le plaisir d'accueillir un nouveau commerce de proximité : une charcuterie, renommée pour la qualité de ses produits. C'est avec satisfaction que nous la voyons s'installer sur notre commune, proche de la boulangerie. Ce bâtiment avait été acheté par la commune. Quelques travaux avaient été effectués par la mairie, puis il a été revendu et, aujourd'hui, il redevient un commerce.

Le début de l'année a été agité dans notre territoire.

Un recours de la ville de Dives-sur-Mer a amené une modification de la composition du conseil communautaire l'an dernier. Puis, son fonctionnement a été arrêté suite à l'annulation des élections municipales de Cabourg. Il sera de nouveau modifié lors de la fusion des communautés de communes. C'est dans un monde très instable que nous évoluons aujourd'hui dans lequel les élus essaient d'effectuer leur travail pour appliquer des lois, alors même qu'elles ne sont pas votées, comme c'est le cas pour la fusion des communautés de communes.

Notre commune n'a pas échappé aux difficultés puisque les élections départementales se sont invitées dans l'équipe municipale par la candidature d'un adjoint, rompant ainsi avec la règle « apolitique » que nous avons toujours respectée. La page est tournée aujourd'hui, la vie municipale continue.

De nombreux projets nous attendent, les problèmes de submersion marine ne sont pas résolus. Un plan de prévention des risques littoraux est en cours. Nous attendons de nouvelles cartes, de nouvelles règles d'urbanisme moins pessimistes.

À n'en pas douter, la rentrée sera chargée, mais c'est l'heure des vacances. La commune a préparé la saison estivale, en mettant l'accent sur la sécurité et le confort des estivants. Les associations ont organisé des manifestations et de nombreuses animations pour égayer votre été.

Si le soleil veut bien participer, nous passerons, j'en suis convaincu, une belle saison. C'est tout ce que je vous souhaite.



Photo de couverture :

Jean-Louis Hernandez

Directeur de la publication :

Joseph Letorey, maire de Varaville

Rédaction et coordination :

Raphaël Aldrovandi,
Joseph Letorey

Photos : Raphaël Aldrovandi,

Jean-Louis Hernandez,
Joseph Letorey, X

Joseph Letorey

Maire de Varaville

LE POINT SUR LES TRAVAUX ET LES PROJETS

SANTÉ - ENFANCE

Le centre médical

Le chantier s'achève, dans les délais prévus. C'est avec un réel plaisir que nous ouvrirons ce centre, espéré depuis longtemps par les Varavillais. Il va regrouper les services de santé sur la commune et apporter un service de soins de proximité et de qualité.

C'est avec beaucoup de compétence et de rigueur que l'architecte, M^{me} Baëtz, a conduit ce projet.

C'est un long chemin qui a été parcouru pour cette réalisation. Les obstacles se sont avérés nombreux, depuis l'achat de la maison située à cet endroit, jusqu'à l'aboutissement du projet.

Vous trouverez un médecin généraliste, des infirmières, des kinésithérapeutes, ainsi qu'un ostéopathe, un sophrologue, une thérapeute pratiquant l'hypnose, une réflexologue. Deux cabinets ne sont pas encore attribués, dans l'attente de réponses.

Le bâtiment le long de la route est un « relais d'assistants maternels », service apporté par la communauté de communes, qui permettra aux enfants et aux assistants maternels de bénéficier de locaux adaptés.



La halte-garderie de Cabourg, également un service de la CCED, va devoir effectuer des travaux de mise aux normes. Pendant la durée de ces travaux, c'est le RAM de Varaville qui assurera l'hébergement des enfants et des personnels.

L'ouverture est prévue le 1^{er} octobre 2015.

VOIRIE

La traversée du Hôme



Le chantier est terminé. La sécurité a été améliorée et les pistes cyclables sont opérationnelles le long de la route départementale. Les objectifs de cette action sont atteints.

Rond-point, stationnements modifiés, parking à l'office de tourisme ont rapidement trouvé leur place dans nos habitudes.

Le revêtement des trottoirs est « rougissant ». Avec le temps, c'est cette couleur qui sera dominante. Après le gros chantier des réseaux, c'est donc la fin des travaux sur cette route.

L'avenue Général Leclerc

L'enrobé définitif était prévu pour le printemps de cette année. La communauté de communes réalise la plus grande partie de ce chantier qui fait suite à la réfection de l'assainissement. La commune a pris en charge les travaux restants afin d'avoir une rue en parfait état. Un obstacle est survenu : l'annulation des élections de Cabourg par le Conseil d'État. La communauté de communes n'était plus en mesure de prendre des décisions. Les marchés n'ont donc pu être votés et tous les travaux programmés par la CCED ont été différés.

Aujourd'hui, Cabourg a de nouveau un maire et tout rentre dans l'ordre. Les travaux devraient être effectués à la rentrée. Les caniveaux seront remplacés, puis les enrobés sur toute la largeur de la rue.

La micro-signalétique

Nos anciens panneaux indicateurs ont disparu pour laisser la place à des petits panneaux plus modestes, plus esthétiques. C'est désormais la loi, que la commune a appliquée en avance.

Les bas-côtés de nos routes y gagneront au moins en élégance.



EMBELLISSEMENT

L'éclairage public

La commune poursuit la modernisation de son éclairage public.

Un état des lieux a révélé que de nombreux luminaires étaient particulièrement « énergivores ». Les boules lumineuses qui éclairent le ciel ne sont plus dans l'air du temps, les ampoules gourmandes non plus.

Une campagne de changement a donc été opérée. Elle a vu cinquante-quatre lampadaires remplacés par des modèles à « LED » qui apportent un éclairage optimisé et une consommation minime.

Cinq autres lampadaires ont été jugés « dangereux », les pieds étant grignotés par l'érosion. Ils ont également été changés.

Le square du Grand Large

Les enfants sont nombreux dans ce quartier et un terrain avait été réservé pour eux.

Un aménagement se termine afin de leur apporter des activités à proximité de leur domicile.



Le monument aux morts

Une révision de ce monument était devenue nécessaire. Les fissures ont été colmatées, les lettres repeintes. Ces travaux ont permis de redonner à ce monument le lustre et, par là, la dignité que nous devons à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

COMMUNICATIONS

La fibre optique

Les câblages aériens s'achèvent. Un dernier poteau sera installé prochainement. Les raccordements vers les particuliers devraient pouvoir commencer à brève échéance. C'est toujours avec beaucoup de réserve que nous donnons ces informations,

les retards se cumulant depuis longtemps. Nous ne manquerons pas, cependant, de vous informer de la mise en service réelle. Amener la fibre optique dans tout le département est un projet très ambitieux, piloté et financé par le Conseil général.

SÉCURITÉ

Le « Viking »

On les appelle quad, buggy, SSV (« Side by Side Vehicule »).

Ces petits véhicules tout-terrain se sont imposés dans bien des domaines : agriculture, campings, horticulture et autres et, bien sûr, le loisir.

Ils répondent tout à fait aux besoins des sauveteurs en mer. Notre « Gator », qui assure ces missions depuis plusieurs années, fatigue et ne présente plus les qualités de fiabilité nécessaires pour assurer les interventions urgentes.

C'est vers un Yamaha « Viking » que s'est tournée la commune et vous verrez désormais ce véhicule sur notre plage pendant l'été et à disposition des services techniques en dehors.

Équipé de trois places et de quatre roues motrices, il contribuera à la sécurité des estivants sur notre plage.



INFORMATIONS DIVERSES

BUDGET 2015

C'est le moment le plus important de l'année puisqu'il traduit les choix des élus.

Le budget 2014 s'est déroulé selon les prévisions avec un résultat positif entre les montants prévus et réalisés.

Les baisses des dotations se font largement sentir à Varaville.

En 2012, les dotations de l'État s'élevaient à 209 730 €. Cette année, nous avons tablé sur 170 000 €. C'est en fait 163 111 € qui nous sont alloués par l'État. C'est donc un manque à gagner de 46 619 € (22,2% de baisse), somme à laquelle il faut rajouter le fonds de péréquation* qui était de 3 274 € en 2012 et qui sera de 20 714 € en 2015 (17 440 € de hausse entre 2012 et 2015).

En parallèle, la taxe locale d'équipement, devenue taxe d'aménagement, a baissé dans la même période de plus de 30 000 € et les droits de mutation ont baissé de 8 000 €.

La perte pour la commune est donc de plus de 100 000 €.

Les caractéristiques du budget sont les suivantes :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition. C'était un engagement de ne pas alourdir la fiscalité en 2015. Ils n'ont pas augmenté depuis 2011 et n'augmenteront cependant pas en 2015.

*Péréquation : prélèvement instauré depuis 2012 destiné à aider les communes les plus pauvres.

- Un emprunt de 400 000 € sera souscrit. Il viendra remplacer deux emprunts qui se terminent en 2015 et 2016 et qui représentent des annuités de 40 000 €. Celui-ci étant souscrit au taux de 1,94 % sur quinze ans, cela représente des remboursements de 31 000 € par an. Le remboursement de la dette restera inférieur à celle d'aujourd'hui.

De nombreuses économies sur le budget de fonctionnement ont été inscrites et ont permis une baisse de 10 % entre le prévisionnel 2014 et celui de 2015. C'est ainsi que le feu d'artifice n'aura pas lieu cette année et que les colis de Noël seront réservés aux personnes dans le besoin.

Le budget investissement 2015 sera axé sur l'achèvement des travaux du pôle médical, de la route départementale 514, de l'avenue Général Leclerc, ainsi que sur l'achat de matériel pour les services techniques et un véhicule pour les sauveteurs.

Quelques travaux également pour la mairie : la chaudière, qui est vétuste, et l'obligation d'investir dans une photocopieuse pour satisfaire la demande de l'État (dématérialisation).

Le budget d'investissement s'élève donc à 1 465 000 €.

QUELQUES RAPPELS POUR VOTRE TRANQUILLITÉ

Pêche aux coques

Cette année, une nouvelle réglementation est applicable pour la pêche aux coques.

Ainsi, la pêche de loisirs est autorisée du vendredi au lundi inclus, ainsi que les jours fériés. Pendant la saison estivale, elle est autorisée tous les jours du 30 juin au 31 août.

Elle est limitée à cinq kilos par pêcheur et par jour, et la taille doit être supérieure à trois centimètres.

Tontes et bricolage

Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi inclus, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Ils sont interdits en dehors de ces horaires, ainsi que les dimanches et jours fériés, sauf les tondeuses autorisées de 10 h à 12 h.

Feux

Il est strictement interdit de brûler tout type de déchets (déchets ménagers, déchets verts, etc.) à l'air libre et en incinérateur (article 84 du Règlement sanitaire départemental).



La mairie communique

Les comptes Facebook et Twitter de la mairie sont toujours actifs.

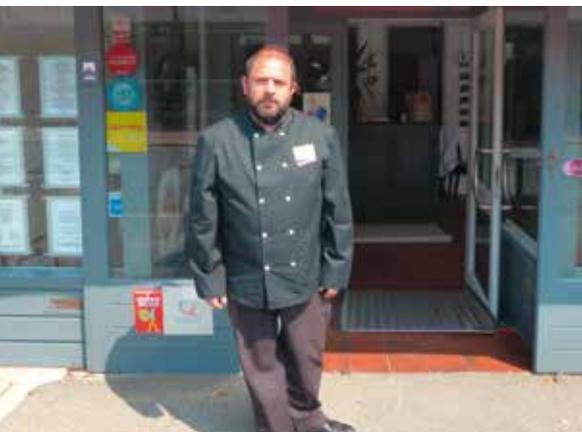
Une alerte météo ? Un accident ? La mairie communique pour vous informer dans les meilleurs délais.

Soyez nombreux à nous suivre !



ILS SONT À L'HONNEUR

Le restaurant Au Pied des Marais



Déjà honoré par un prix de l'Art Culinaire en 2005, un diplôme des Toques Françaises en 2006, une Marmite d'Or en 2007, une assiette des Toques Normandes en 2009 et un diplôme de l'Ordre Culinaire International en 2011, Thierry Ramard vient d'enrichir son palmarès d'un diplôme de Maître Restaurateur.

Cette distinction est attribuée par la Préfecture après un audit sévère réalisé par une société spécialisée. Les principaux « ingrédients » de cette reconnaissance sont la fraîcheur des produits, leur origine régionale, le « fait maison ».

C'est un total de 34 paramètres qui sont passés au peigne fin dans cet audit où figurent l'accueil, le stationnement, la température de la salle, et, bien évidemment, la qualité du service et le sourire.

Permettant aujourd'hui l'accueil des personnes handicapées, ce label apporte au restaurant « Au Pied des Marais » une nouvelle notoriété et un gage de confiance pour les clients qui savent découvrir ici une cuisine de qualité dans une ambiance chaleureuse.

RECENSEMENT

Le recensement s'est déroulé en ce début d'année.

Il faut saluer le travail des enquêteurs qui ont accompli leur tâche avec beaucoup de conscience professionnelle, revenant plusieurs fois au domicile des absents.

Les résultats de l'INSEE donnent le chiffre de 952 habitants. Il s'agit des habitants résidant à Varaville.

Varaville est une grande commune (1 649 hectares) qui recense également 950 résidences secondaires ; celles-ci sont comptées pour les dotations de l'État à raison d'un habitant par maison.



La Charcuterie des Gourmets



Maître artisan installé à Dives-sur-Mer avec son épouse depuis plus de quinze ans, Sébastien Singal affiche un beau palmarès. Une trentaine de prix et de diplômes récompensent son travail : jambon blanc, pâté de campagne, galantine, tripes lui valent des podiums avec des mentions élogieuses.

Les clients trouveront l'ensemble de la charcuterie traditionnelle, ainsi que des plats cuisinés et un rayon boucherie. Tous les produits sont « sans conservateurs », produits de qualité réalisés avec une viande d'origine connue, des bêtes nourries à la farine d'orge.

La charcuterie sera toujours présente sur les marchés de Dives-sur Mer, Cabourg et Dozulé. Quant à Varaville, la boutique sera ouverte du mardi au dimanche midi. Carole vous y accueillera toujours avec le sourire et vous conseillera sur les différents produits proposés.



Centre Communal d'Action Sociale



À quelques jours de la saison estivale, le CCAS revient sur les manifestations et les actions qui ont marqué l'année 2014.

Réunis autour d'un déjeuner, 80 de nos ainés sont venus partager quelques heures musicales autour d'un bon repas. L'occasion pour nous de fêter les 80 printemps de certains.

S'en est suivi le traditionnel Noël des petits Varavillais. C'est par le père Noël que les enfants ont été accueillis, contents de recevoir friandises et cadeaux.

L'aide au chauffage a été renouvelée pour six familles de la commune (selon ressources).

À noter dans vos agendas :

Mardi 8 septembre, le CCAS proposera aux seniors, lors de son voyage annuel, une **croisière déjeuner** à Laval où tous les membres seront conviés. Vous recevrez ultérieurement toutes les informations nécessaires à votre inscription.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, deux dates à retenir :

Le vendredi 11 décembre où nous accueillerons, à la salle polyvalente, l'ensemble des Varavillaises et des Varavillais âgés de 66 ans en 2015. Ce repas de fin d'année s'articulera autour d'un déjeuner musical. Ce moment est un vrai lieu de rencontre et d'échange pour nous. Nous comptons sur votre présence et les amateurs pourront partager quelques pas de danse.

C'est **le vendredi 18 décembre** à 18 h que nous nous retrouverons pour le Noël des enfants de la commune avec la participation de « Ficelle et Bobine », un duo de clowns entraînant les enfants dans un tourbillon de tours de magie.

Important !

Malgré les baisses des dotations de l'État, votre CCAS a souhaité maintenir ses actions habituelles afin que vous bénéficiiez pleinement de nos actions.

Désormais, dans un souci d'équité, nous avons dû apporter des modifications au fonctionnement du CCAS.

- Depuis 10 ans, le CCAS mettait à disposition des personnes ne désirant ou ne pouvant pas se déplacer au repas, des colis. Aujourd'hui, ces colis ne seront plus distribués afin de valoriser les moments conviviaux proposés lors du repas annuel. Néanmoins, pour les personnes malades ou trop affaiblies pour partager ce bon moment, il leur sera remis un colis. Le CCAS vous fera parvenir un petit questionnaire qui nous permettra de prendre contact avec les personnes concernées. Le CCAS se propose d'aller chercher et raccompagner les personnes sans moyen de locomotion sur demande par téléphone à la mairie.
- Une aide de 45 € pour chaque enfant à l'entrée en sixième, et ce jusqu'à la classe de troisième, sera mise en place dès la rentrée 2015. Les parents devront en faire la demande auprès du CCAS.

Le CCAS se tient à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie pour vous accompagner dans vos démarches concernant l'aide à la personne et toute autre demande d'aide sociale.

Nous vous rappelons que le Secours Catholique de Cabourg (rue du Petit Pont de Pierre), ainsi que les Restaurants du Cœur (pendant la saison hivernale), peuvent vous apporter leur soutien.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Anne-Marguerite Le Guillou

Dans le cadre du « Plan national canicule », un registre recensant les personnes vulnérables de plus de 65 ans, ainsi que les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés, de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne, les titulaires d'une autre carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité de la Sécurité sociale ou relevant du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, vivant à leur domicile et d'une façon isolée, est ouvert au niveau de la commune.

Les Varavillais concernés, ou leur entourage, doivent se manifester auprès du Centre Communal d'Action Sociale. Cette action permettra une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du Plan national canicule.

Contactez la mairie du lundi au samedi de 9 h à 12 h et le mercredi après-midi de 14 h à 17 h au 02 31 91 04 74, ou la police municipale au 02 31 24 08 00.

État civil

Naissances

Jade Maurin, le 30 novembre 2014

Capucine André, le 18 décembre 2014

Oscar Delente, le 23 février 2015

Léa Larcher, le 11 mars 2015

Mariages

Bernard Antognelli et Paulette Desrues, le 19 mars 2015

Décès

Mireille Crignon épouse Funès, décédée à Caen le 12 janvier 2015

Pierre Lambany, décédé à Caen le 25 février 2015

Frédéric Krawiec, décédé le 17 avril 2015

Janine Legrand épouse Hentgen, décédée le 9 mai 2015

Jacques Godet, décédé à Caen le 23 mai 2015.

Travaux RD 514

Quelques nouveaux panneaux, vus d'un cycliste



1 Piste cyclable matérialisée et sens de circulation

- Je suis sur la piste cyclable.
- Je fais attention au sens de circulation et aux piétons qui pourraient ne pas être sur leur trottoir.



2 Fin de la piste cyclable

- Je quitte la piste cyclable.



3 Voie verte (partagée)

- J'entre sur la voie verte, zone partagée entre les véhicules non motorisés et les piétons.
- Je redouble de vigilance.



4 Fin de la voie verte (partagée)

- Je quitte la voie partagée.



5 Début de la piste cyclable

- J'arrive sur la piste cyclable (cf. 1).

Hauteur des panneaux

La norme XP P 98-501 impose en agglomération une hauteur sous panneau de 2,3 mètres pour permettre la circulation des piétons.

Élagage

Plusieurs rappels aux propriétaires :

- Vous devez élaguer vos arbres, arbustes et haies, situés en bordure de la voie publique, de manière à ce qu'ils ne débordent pas sur celle-ci et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques.
- Vous devez tailler les arbres susceptibles d'entraver la circulation des piétons ou de réduire la visibilité des automobilistes, voire cacher la signalisation routière.

En cas de non-respect de vos obligations, la mairie pourrait faire intervenir à vos frais une entreprise spécialisée.

- Vous êtes également tenu de couper les branches de vos arbres qui dépassent chez votre voisin, au niveau de la limite séparative.

Démarchages frauduleux

La commune de Varville vous invite à rester vigilant concernant le démarchage frauduleux. Des personnes ou des entreprises mal intentionnées peuvent se faire passer pour des partenaires de grands groupes (EDF, GDF, etc.) ou même de la mairie, afin de vous proposer des produits ou des services. Il s'agit parfois d'une manœuvre frauduleuse pour gagner votre confiance.

Par précaution, ne laissez pas entrer chez vous le représentant d'une entreprise dont vous n'avez pas sollicité vous-même les services.

Dans tous les cas, pensez à demander la carte professionnelle de la personne qui sonne à votre porte. En cas de doute, appelez la gendarmerie (17).

La prévention et la sécurité sur la plage de Varaville



Trois zones de baignade sont surveillées par les sauveteurs en mer **tous les jours de 12 h à 18 h 30** du samedi 4 juillet au dimanche 30 août.

Un signal sonore et une annonce indiquent le début et la fin de la surveillance. Pendant toute sa durée, un drapeau est hissé en haut du poste :



**Baignade surveillée,
absence de dangers particuliers**



Baignade dangereuse mais surveillée



Baignade interdite

Ces trois zones de baignade se trouvent à proximité des trois postes de secours auprès desquels vous trouverez des informations sur la température de l'eau et de l'air, les horaires des marées, la signalétique et la réglementation.

• **Le poste de secours n°1**, au niveau de la rue Magdelaine, où vous trouverez le chef de plage ou son adjoint.

Si vous venez avec un groupe d'enfants, présentez-vous à eux.

• **Le poste de secours n°2**, au niveau de la rue Bracke Morel.

Nous remercions les véliplanchistes et les kitesurfeurs de ne pas entrer dans la zone de bain et les engins motorisés de sortir en empruntant le chenal pour éviter les accidents.

• **Le poste de secours n°3**, au niveau de la rue Général de Gaulle.

Le rôle des sauveteurs en mer est aussi de vous rappeler à l'ordre si vous ne respectez pas les mesures de sécurité. Merci d'écouter leurs consignes.

Profitez de l'été en faisant attention à vous et aux enfants !

Pour les enfants, une vigilance permanente de la part des adultes est nécessaire :

- Sur la plage, quand ils jouent sur le sable, vous pouvez leur montrer le poste de secours comme repère s'ils se perdent.
- Quand ils se baignent, même dans les petits bassins d'eau qui se forment à marée basse, apprenez-leur à respecter les limites de la zone de bain, à ne pas se baigner sans surveillance et à ne pas faire semblant de se noyer ou de noyer un camarade de jeu.
- Avant chaque exposition au soleil et, régulièrement, notamment après les baignades, appliquez sur l'ensemble de leur peau une crème solaire avec un indice de protection élevé. Faites-leur porter un chapeau, des lunettes de soleil, un tee-shirt.
- Donnez-leur à boire régulièrement de l'eau, les enfants ne pensant pas toujours à en réclamer.

Et rappelez-vous :

- Un temps couvert ne protège pas : les rayons responsables des coups de soleil passent à travers les nuages...
- Baignez-vous uniquement dans la zone de bain lorsqu'elle est surveillée (drapeau vert hissé).
- Si vous repérez une personne en difficulté ou en danger, appelez les sauveteurs en mer ou demandez à quelqu'un de les appeler.

Des nouveautés à la rentrée à l'école de musique



Pour répondre à toutes les demandes, l'école de musique de la CCED proposera plusieurs nouveautés à la rentrée de septembre.

Chorale enfants/adolescents

Les enfants et les adolescents chanteront en groupe les musiques actuelles qu'ils aiment écouter (Rihanna, Bruno Mars, Pharrell Williams...), sous la direction d'Aline Zanutel, professeure de chant et chanteuse professionnelle.

Cours individuels de chant pour adolescents

Aline Zanutel développe sa classe de chant et proposera un répertoire de musiques actuelles pour les adolescents qui rêvent de chanter sur scène.

Atelier de djembé

Les amateurs de percussions pourront rejoindre un nouvel atelier de djembé (percussions africaines) qui va les faire vibrer.

Renseignements et inscriptions du 1^{er} au 7 septembre de 16 h à 19 h
École de musique de la CCED
Espace Culturel Bruno Coquatrix, à Cabourg
Tél. 02 31 91 12 40 • ecoledemusique@cced.fr

Un peu plus tard pour le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

La CCED a construit, conjointement avec la commune de Varville, un Relais d'Assistants Maternels, mitoyen du nouveau centre médical.

Mais, le RAM n'emménagera pas dès l'automne. En effet, d'importants travaux obligent la halte-garderie (basée à Cabourg et ouverte à tous) à chercher un autre lieu d'accueil pour quelques mois à partir de la fin de l'année 2015. Pas évident de trouver un lieu adapté à la petite enfance !

La CCED a donc proposé à la halte-garderie d'occuper provisoirement les nouveaux locaux du RAM à Varville.

Les activités proposées aux assistants maternels se poursuivront à Dives-sur-Mer et à Cabourg avant de s'étendre à Varville début 2016.

Toutes les infos et les actualités de la Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives sur le site internet www.cced.fr.

Randonnée : découvrez la CCED

La CCED vient de rééditer son dépliant décrivant sept boucles de randonnée à travers les paysages variés de nos communes : marais, littoral, patrimoine balnéaire, chemins creux...

Cette année, des panneaux d'information à chaque point de départ, un balisage et des flèches directionnelles de couleur ont été implantés pour compléter les cartes.

D'une durée de 1 h à 3 h 30, chaussez-vous et choisissez votre balade !

Le dépliant gratuit est disponible à l'office de tourisme.

Déchèterie ouverte du lundi au samedi

La déchèterie de la CCED, située à Périers-en-Auge, est ouverte en saison estivale du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45 (le samedi à 16 h 45).

Elle n'est pas ouverte les 14 juillet et 15 août (jours fériés).

Rappel : Les appareils électriques (sur batterie ou avec une prise), ainsi que les pots de peinture vides, ne doivent pas être déposés sur les trottoirs avec les encombrants. Ils doivent être apportés à la déchèterie comme les huiles de vidange, les huiles alimentaires, les piles, les ampoules à économie d'énergie, etc.

Les dépôts sont gratuits pour les particuliers sur présentation de la carte de déchèterie (à retirer à la CCED).

Contact : mesdechets@cced.fr

L'école de voile sur la plage du Hôme



Embarquez ! Comme chaque été, l'école de voile de la CCED implante une base nautique sur la plage du Hôme, au niveau du poste de secours principal, avec la présence de moniteurs de voile.

Elle est ouverte tous les jours (sauf le lundi) de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

- Location de kayaks, catamarans, paddles

- Cours particuliers sur catamarans et planches à voile

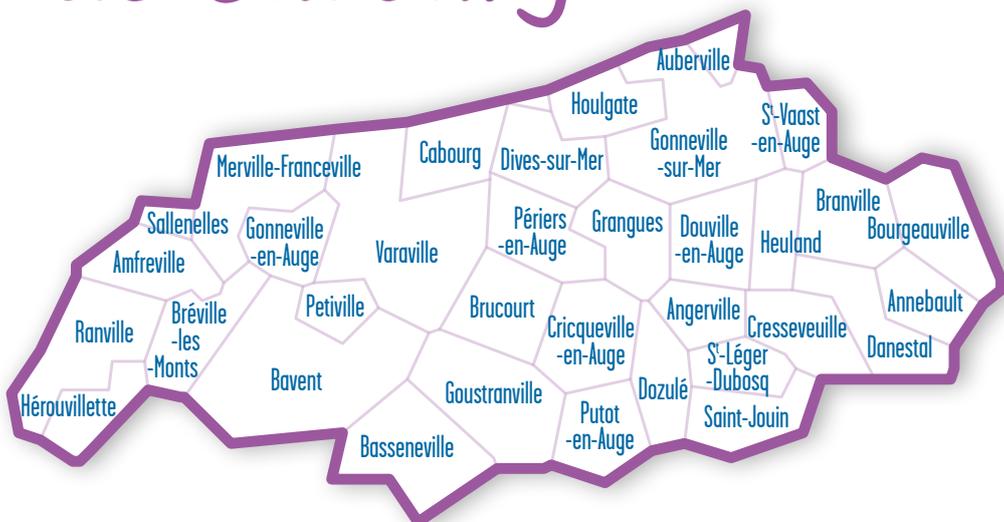
Pour naviguer sur l'eau pendant deux minutes, découvrez sur notre site internet la vidéo sur l'école de voile : www.cced.fr, rubrique « Activités nautiques », page « L'été à l'école de voile ».

École de voile de la CCED
Sur le port de Dives-sur-Mer • Tél. 02 31 91 43 14
pole-nautique@cced.fr

Le nouveau canton de Cabourg

Le Conseil départemental en chiffres...

- ▶ 25 cantons
- ▶ 50 élus
- ▶ 6 grandes commissions pour organiser le travail du Conseil départemental
- ▶ Plus de 3000 personnes travaillant au quotidien pour les Calvadosiens



Rencontre avec vos Conseillers départementaux



Olivier COLIN
E-mail : olivier.colin@calvados.fr

Béatrice GUILLAUME
E-mail : beatrice.guillaume@calvados.fr

Béatrice GUILLAUME et Olivier COLIN, vous avez été élus tous les deux au Conseil départemental du Calvados en mars dernier. Mais à quoi sert-il ?

Olivier COLIN : Le Conseil départemental est une institution essentielle. Il met en œuvre de nombreux programmes qui touchent le quotidien des habitants, même s'ils ne s'en aperçoivent pas. Il a aussi un rôle politique : celui d'assurer un bon équilibre entre tous les territoires du Calvados, du Bocage au Pays d'Auge.

Ces politiques dont vous parlez, concernent-elles les Varavillais ?

Béatrice GUILLAUME : Sous de nombreux aspects ! Cela va de la petite enfance aux personnes âgées, et du matin jusqu'au soir ! Le Conseil départemental est par exemple très présent pour assurer la solidarité. Il veille à ce que les enfants soient bien pris en charge, même avant leur naissance, via la PMI, ou encore en donnant les agréments aux assistantes maternelles. C'est aussi le Conseil départemental qui verse les allocations

aux personnes âgées ou handicapées. Il y a aussi la gestion des collèges, des aides aux associations, au tourisme...

Olivier COLIN : Le Département a aussi, comme je le disais, un rôle fort dans l'aménagement du territoire. Les agents qui assurent l'entretien des routes, par exemple, sont des agents de notre collectivité. Les projets du Calvados sont nombreux : ils vont des aides aux petites communes rurales à de grands projets, complexes, comme l'installation d'un réseau très haut débit. L'environnement, l'un des points phares de ma commission, nous tient aussi tout particulièrement à cœur.

C'est un programme chargé !

Olivier COLIN : Surtout quand on garde une vie professionnelle active, ce qui me paraît essentiel pour rester en prise avec la réalité.

Béatrice GUILLAUME : C'est vrai. Mais c'est passionnant d'être au service des habitants et des élus. Nous voulons vraiment être des relais efficaces entre notre canton et le Conseil départemental, pour trouver des solutions, être des facilitateurs de projets et faire avancer ce territoire qui nous porte.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Tous les 1^{ers} lundis du mois : 06 27 05 15 52

PERMANENCES EN MAIRIE DE 17H30-19H
Cabourg : Tous les 1^{er} mardis du mois
Dives-sur-Mer : Tous les 2^e mardis du mois
Merville-Franceville : Tous les 3^e jeudis du mois
Dozulé : Tous les 4^e jeudis du mois

ACTIVITÉS ESTIVALES

Tennis



Tout au long de l'année, vous pouvez réserver les courts de tennis de Varaville en mairie, aux heures d'ouverture :

- Du lundi au samedi, de 9 h à 12 h
- Le mercredi de 14 h à 17 h

En juillet-août, c'est à l'office de tourisme qu'il faudra vous adresser :

- Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Des contrôles fréquents sont effectués par la police municipale. Conservez bien votre ticket de réservation. En cas de fraude, le prix du ticket sera doublé.

Durée	Tarifs
Heure	8,50 €
Semaine	48 €
Quinzaine	85 €
Mois	150 €
Hors saison (1 heure / jour)	75 €

Vous pouvez également vous inscrire pour des stages ou des cours particuliers auprès de Say Luang, diplômé d'état, au 06 74 38 38 48.

Base nautique (annexe)



	Location 30 minutes	Location 1 heure	Location 2 heures	Location 4 heures (1/2 journée)	Cours particuliers
Catamaran		39 €	71 €	122 €	50 €*
Planche à voile		16 €	27 €	47 €	32 €
Paddle-board	11 €	16 €	27 €	47 €	
Kayak simple	8 €	11 €	19 €	37 €	
Kayak double	11 €	16 €	27 €	47 €	
Combinaison	3 €	5 €	8 €	10 €	

* Catamaran : 50 € le cours particulier pour une personne ; comptez 10 € pour une personne supplémentaire sur le bateau.

Pour informations et/ou réservations :
Pôle Nautique de l'Estuaire de la Dives
Base annexe de Varaville
Tél. 02 31 91 43 14

Club de plage



Le club de plage municipal sera ouvert tous les jours (sauf le dimanche) en juillet et août, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Il est situé sur la plage du Hôme, face au poste de secours n°1, rue Raoul Magdelaine.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser sur place.

	1 enfant	2 enfants	3 enfants
L'heure	5,50 €	11 €	16,50 €
Matin ou après-midi	11 €	22 €	33 €
1 journée	16 €	32 €	48 €
1 semaine	60 €	105 €	135 €
2 semaines	95 €	155 €	210 €



École de natation

Des titulaires du Brevet d'État vous proposent des cours de natation, dans un bassin couvert et chauffé, à proximité de la plage.

Activités	Durée (en minutes)	Tarifs 1 séance par personne	Tarifs 6 séances par personne	Tarifs 12 séances par personne
Leçon (2 personnes maximum)	40	12 €	69 €	125 €
Perfectionnement (6 personnes maximum)	30	11 €	63 €	116 €
Réservé aux nageurs				
Éveil aquatique (3 personnes minimum)				
Les horaires des séances seront fixés en fonction du nombre de participants.				
Cours particuliers (suivant disponibilités)	20	20 €		

Renseignements et réservations

- Sur place, rue Raoul Magdelaine (près du poste de secours n°1), du lundi au samedi, de 9 h à 18 h
- Sur le site internet www.natation-varaville.sitew.com
- Par téléphone :
 - Du samedi 6 au samedi 18 juillet : Stéphane au 06 08 28 42 95
 - Du lundi 20 juillet au samedi 1^{er} août : Samuel au 06 20 08 55 39
 - Du lundi 3 au samedi 22 août (fermé le 16) : Loïc et Morgane au 06 20 08 55 39

33^e exposition de peinture et sculpture

La 33^e exposition de peinture et sculpture de Varaville se déroulera du samedi 11 au dimanche 19 juillet 2015. Comme tous les ans, ce sont plus de trente artistes d'horizons variés qui exposeront leurs œuvres dans la salle polyvalente. Aquarelles, huiles, pastels, sculptures : il y en aura pour tous les goûts !

Cette année, c'est Jean-Louis De La Colline, artiste belge résidant au Hôme et prix du jury 2014, qui sera l'invité d'honneur. Il avait totalement époustoufflé le jury avec ses aquarelles sur toile. Lyliane Mousset, lauréate du prix du public de l'année dernière, sera également mise à l'honneur.

Venez nombreux contempler les nombreuses créations des artistes venus exposer, et voter pour le prix du public de cette année.



Jean-Louis De La Colline



Lyliane Mousset

Concours Alternatif de Littérature de Varaville (C.A.L.V.A.)



Remise des prix - Cuvée 2014

Le 30 mai dernier, le jury de C.A.L.V.A. a procédé à la remise des prix du concours de littérature qu'il anime depuis 2001. La cérémonie a eu lieu à la mairie, en présence de madame Anne-Marguerite Le Guillou, première adjointe. Comme chaque année, Claude Bodin nous a fait l'amitié de venir animer cette manifestation par ses talents de chanteur. Jean-Paul et Christine Lamy, qui sont à l'origine de ce concours, s'étaient joints à nous.

Notre concours rassemble toujours bon nombre d'écrivains amateurs : 72 candidats, originaires de toute la France et même de Suisse et de Belgique, nous ont envoyé leurs nouvelles. Reçus durant l'année 2014, jusqu'au 31 décembre, les textes

ont été lus et évalués par un jury composé de : Yvette Lizion, Marie-Claire Ossipoff, Daniel Bru et Pierre Thiébot.

Quatre auteurs ont été primés. Deux d'entre eux ont pu se déplacer. Ils ont animé de leurs échanges les moments de discussion qui ont suivi la lecture de chaque texte primé.

Nous vous souhaitons bonne lecture des nouvelles de nos quatre lauréats. Contrairement aux années précédentes et à ce qui avait été annoncé, elles ne seront pas publiées dans ces pages. Vous pourrez toutefois les trouver en ligne sur les sites internet de la commune (www.varaville.fr) et de l'office de tourisme (www.ot-varaville.fr), ou en version papier à la bibliothèque municipale et à l'office de tourisme.

En voici la liste :

- **Premier prix** : *Une pensée pour Igor*, par Alain Dhotel
- **Deuxième prix** : *Le diable en chemin*, par Valérie Laplanche
- **Troisième prix ex-aequo** : *Les trois saisons*, par Mireille Lafitte
- **Troisième prix ex-aequo** : *Burano*, par André Fanet

À noter que Valérie Laplanche avait déjà obtenu le 2^e prix, l'année dernière, avec sa nouvelle *Dérobade*.

En espérant vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition.

TOURISME

Office de tourisme



Accueil et conseil du public à l'année, promotion et inscriptions aux différentes manifestations organisées sur la commune, réservations des courts de tennis,

mise à jour du site internet... Les missions de l'office de tourisme sont tout aussi nombreuses que variées.

L'agence postale étant également présente dans nos locaux, c'est un véritable lieu de vie et d'échange communal qui ne désemplit pas depuis près de dix ans.

Cette année encore, deux sorties « Coquillages et crustacés » seront menées par un guide de la Maison de la Nature de Sallenelles. Ces sorties de découverte permettent à chacun de découvrir les principales espèces pêchées sur les estrans sableux et de s'initier aux bons gestes de la pêche à pied. Aussi, des randonnées pédestres et une sortie VTT sont organisées par l'association Cap-



Rando, au départ de notre commune, afin de faire découvrir la faune et la flore de notre belle région. Vous pouvez retrouver les dates de toutes ces sorties en fin de bulletin, à la page « Agenda ».

L'équipe de l'office de tourisme vous souhaite à tous un bel été ensoleillé.

Le secrétaire,
Raphaël Aldrovandi

Office de tourisme
39 bis avenue Président-René-Coty
14390 Varaville
Tél. / Fax 02 31 24 73 83
contact@ot-varaville.fr
www.ot-varaville.fr

CULTURE

Bibliothèque municipale

Riche d'un fonds de livres aussi abondant que varié, la bibliothèque municipale tient à votre disposition gratuitement les ouvrages qui occupent ses rayons.

Ouverte le mercredi de 15 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h, elle attend votre visite.

Un franc succès pour l'après-midi « Magie Comic » organisé pendant les vacances de Noël. Ce sont trente enfants qui sont venus à ce spectacle.

Le 6 juillet, date du renouvellement de nos livres prêtés par la Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados (BDP),

devrait vous inciter à venir consulter nos nouveautés.

Avant de conclure, nous avons une pensée attristée pour madame Janine Hentgen qui a participé au fonctionnement de notre bibliothèque municipale et assurons son époux de notre sympathie.

Très bon été à vous tous.

La responsable,
Geneviève Borré

Bibliothèque municipale
50 avenue Président René Coty
14390 Varaville
Tél. 02 31 91 03 27
bibliotheque.varaville@orange.fr
www.bibliotheque-varaville.fr



Bien-Être et Culture



Rendez-vous la semaine du 10 au 15 août inclus avec Bien-Être et Culture.

Quatre manifestations sont prévues cet été.

Pour les plus jeunes, les deux après-midis RÉ-CRÉation :

- **Mercredi 12 août, à 14 h**, square Varet (derrière l'office de tourisme, Le Hôme) : **atelier de cerfs-volants**

Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme au 02 31 24 73 83.

- **Jeudi 13 août, à 14 h**, square Varet (derrière l'office de tourisme, Le Hôme) : **atelier de coquillages**

Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme au 02 31 24 73 83.

Pour tout public :

- **Samedi 15 août, à 20 h 45**, à la chapelle Saint-Joseph (Le Hôme) : **réцитal de piano et clarinette**

Œuvres originales et transcriptions. Final autour du pot de l'amitié. Recettes au profit de l'association Junior Solidarité. Ensemble, rompons l'isolement à l'hôpital des enfants atteints de cancer.

Nouveauté 2015 !

- **Samedi 15 août de 15 h à 17 h, découverte et initiation au golf de Caubourg - Le Hôme**, un des plus beaux parcours normand, avec Bien-Être et Culture, en collaboration avec le professeur du club

Initiation au golf pour les enfants et les adultes. Matériel de golf et balles fournis.

Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme au 02 31 24 73 83.

La présidente,
Catherine Stephenson

Bien-Être et Culture

Tél. 06 62 50 12 48

stephenson.catherine@gmail.com

Théâtre de la Côte Fleurie - Compagnie Lionel Chanu



Le théâtre de la Côte Fleurie fête cette année ses vingt ans d'existence !

Nos prochains rendez-vous :

- **Les samedis 11 juillet et 8 août, à 21 h**, à la Sall'In de Cabourg : *A.D.N. Story*, comédie contemporaine en trois actes, de Lionel Chanu. Renseignements et réservations au 02 31 91 98 47.

Le président,
Lionel Chanu

Théâtre de la Côte Fleurie - Compagnie Lionel Chanu

1 impasse des Noyers • 14390 Varaville
Tél. 02 31 91 98 47 / 06 14 23 75 33
lionelchanu@yahoo.fr
theatrecotefleurie.blogspot.com

SPORTS ET LOISIRS

Chancordanse



Chancordanse vous invite à garder la forme et espère que de nouveaux adhérents viendront découvrir et participer à nos différentes disciplines.

Programme 2015-2016 :

Salle de l'Andelysienne :

- Mardi de 10 h à 11 h : posture souple
- Mardi de 19 h à 20 h : pilates

Salle polyvalente :

- Lundi de 14 h à 15 h : fitness
- Mardi de 9 h 30 à 10 h 40 : posture souple
- Mercredi de 18 h 45 à 19 h 45 : cours à déterminer
- Mercredi de 19 h 45 à 20 h 45 : fitness

La présidente,
Anne Sarlat

Chancordanse

Inscriptions et cours toute l'année
Professeures : Sylvie Anne, Magalie
Têtefolle Lemoine, Anne Sarlat
Tél. 06 73 37 65 86

Le Hôme Pétanque

La pétanque de Varaville est très satisfaite de sa fin de saison avec une bonne fréquentation tous les après-midis. Même en plein hiver, c'est toujours une trentaine de joueurs qui se retrouve pour disputer des parties à la mêlée.

Autre motif de satisfaction, l'arrivée de nouveaux adhérents, hommes et femmes de tous âges et de tous niveaux. Quelques joueurs venus se refaire la main dans notre association ont repris goût et adresse après plusieurs mois de pratique sur le terrain du Hôme et se lancent maintenant dans les concours régionaux de vétérans. Nous sommes heureux que notre association ait joué un rôle dans leur réussite et reconnaissants qu'ils restent fidèles à notre club afin de participer aux rencontres où tout le monde peut jouer, quel que soit son niveau et son âge (les jeunes de moins de 14 ans devant être pris en charge par un adulte).

De nombreux concours sont prévus tout au long des mois à venir. Pour tout renseignement, s'adresser directement à un membre du



bureau sur le terrain de boules ou à l'office de tourisme. Il est toujours possible de prendre une carte d'adhérent pour 5 €.

Suite au décès de Jacques Godet, secrétaire de notre association pendant plusieurs années, Le Hôme Pétanque s'associe à la douleur de la famille.

Le président,
Patrick Thibout

Tirs et Loisirs

Nous avons démarré notre saison d'entraînement comme prévu le 14 mars avec, par chance, un temps clé-ment.

L'accueil a été une nouvelle fois amélioré et nous avons

tenu compte de notre expérience de l'année passée, notamment concernant les vents dominants. D'autres modifications ont été effectuées pour répondre à nos besoins logistiques et nous remercions JMM, qui se reconnaîtra, et notre président qui ont donné beaucoup de leur temps.

Une petite baisse de nos effectifs, surtout pour les licences, certains préférant l'attrait des grands clubs mais qui reviendront vite chez nous dès les beaux jours pour « griller de la cartouche », le sureffectif de ces clubs étant particulièrement élevé l'été.

Notre programme a été défini avec monsieur le Maire, dans le respect des périodes de congés, afin de ne pas nuire aux habitants et aux touristes nombreux aux périodes de ponts ou de vacances.

Le ball-trap est ouvert aux adhérents le samedi de 14 h à 19 h suivant le calendrier et, pour les personnes en possession de fusil qui veulent essayer leur habileté, nous proposons des assurances pour la journée à 5 € (indispensable pour tirer). La série de dix plateaux est à 3 €, mais nous rappelons que la priorité est donnée aux membres de notre club.

Il est important de se renseigner des dates d'ouverture et de disponibilité avant vos déplacements.

La saison se terminera le 12 septembre, juste avant l'ouverture de la chasse.

Le président,
Robert Lefèvre



AS Varaville Football / Houlgate



Cette saison 2014/2015, les premiers mois de préparation ont été quasi parfaits lors des premiers tours de coupe. En revanche, en championnat, le début de saison a été entaché par de sérieuses défaites. Malgré tout, il ne faut pas oublier les victoires, certes peu nombreuses cette année mais motivantes, car il est sans doute utile d'en passer par là aussi pour se remettre en question. Désormais, nous avons la solution et les moyens, grâce notamment au recrutement de nombreux joueurs pour la saison 2015/2016. Ces joueurs sont heureux de trouver un club avec pour priorité un bon état d'esprit dans le jeu le dimanche et à l'entraînement le jeudi, comme en dehors. Bref, une équipe de copains.

Une bonne nouvelle. Suite à diverses démarches et la remise d'un dossier complet, nous avons reçu l'accord sur une subvention de 2 400 € pour équiper le terrain d'un pare-ballons, subvention obtenue auprès de la Fédération Française de Football, de Horizon Bleu, du District du Calvados et de la Ligue de Basse-Normandie. Cette décision a été évoquée lors de l'inauguration du stade Jacques Péchaud, en présence du président de la Ligue Pierre Leresteux, du président du District Moïse Renier et d'un représentant du Stade Malherbe de Caen Pilou Mokeddel. Cette subvention sera donc remise à la commune de Varaville pour l'achat et les travaux de pose. Je tiens à remercier en tant que président tous les joueurs ayant participé à l'obtention de cette subvention, grâce à leurs nombreux dons : évier, chauffe-eau dans le club house, équipements techniques pour l'entraînement, etc. L'effort de tous profite aussi à notre commune. Je remercie également les services techniques de la commune pour leur dévouement sur le terrain.

Vous souhaitez rejoindre une équipe de copains, contactez-nous au 02 31 45 37 85.

Sportives salutations à tous les Varavillais.

Le président,
Vianney Klein

AS Varaville Football / Houlgate

Tél. 02 31 45 37 85 • home-varaville.footeo.com

VIE LOCALE

L'Amicale de Varaville



Avec son nouveau bureau, élu à la dernière assemblée générale, l'Amicale de Varaville a continué ses activités et remercie tous ses adhérents pour leur fidélité.

Pour des raisons diverses, quelques membres ne peuvent plus venir aux repas et nous sommes très heureux d'accueillir de nouveaux participants car, dernièrement, nous n'avions plus de places pour les repas dansants.

Les concours de belote remportent un grand succès. Nous regroupons actuellement 84 joueurs tous les troisièmes après-midis de chaque mois.

Nous reprendrons nos activités le **mardi 8 septembre** par un après-midi de jeux, suivi du concours de belote le **mardi 15 septembre**. Le premier repas de la rentrée est programmé le premier mardi du mois d'octobre, donc le 6, à la suite duquel nous tiendrons vers 17 h notre assemblée générale.

Nous faisons appel à toutes les personnes désireuses de s'investir ou simplement participer à notre association de nous rejoindre et pourquoi pas faire partie de l'équipe dirigeante. Pour tout renseignement, s'adresser à l'office de tourisme du Hôme.

Le président,
Patrick Thibout

Trait d'Union

Depuis plus de trente ans, nous nous réunissons une fois par semaine pour nous retrouver et partager d'agréables moments dans la joie et la bonne humeur. Chaque jeudi après-midi, de 14 h 30 à 18 h 30, à la salle polyvalente, nous jouons à divers jeux (belote, dominos, triominos) et prenons le goûter aux alentours de 16 h 30.

Après les deux mois estivaux, où notre association sera en sommeil, la rentrée se fera le **jeudi 3 septembre**.

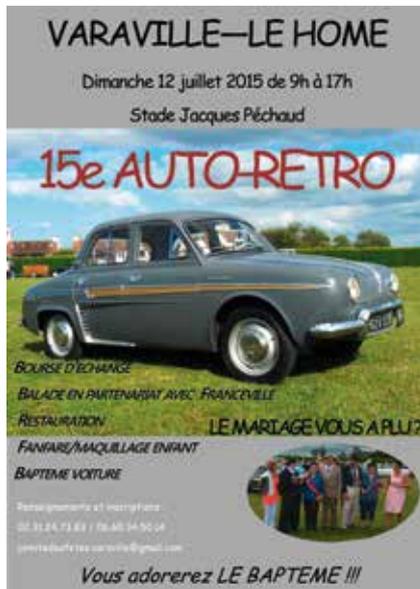
Pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter au 02 31 91 03 09.

Bel été à tous.

La présidente,
Andrée Couturier



Comité des fêtes



Le premier semestre de l'année 2015 est bien engagé qu'il est déjà l'heure de présenter le deuxième.

Une nouveauté au cours du premier semestre a connu un vrai succès, à savoir la soirée couscous du 21 février, avec 80 participants dont un bon nombre de l'AS Varaville Football, accompagné de leur président.

Une autre belle réussite, la chasse aux œufs de Pâques où les enfants ont pu se délecter de 18 kg de chocolats.

En mars a eu lieu notre assemblée générale qui est l'occasion de remercier tous les bénévoles pour leur implication dans les diverses manifestations.

« Le *bénévole* (*activus benevolus*) est un mammifère que l'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec des congénères : les bénévoles se rassemblent à un signe mystérieux appelé « convocation ».

On les rencontre aussi en petits groupes, dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'œil hagard, le cheveu en bataille, le teint blafard, discutant ferme de la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler un budget. »

Mais, le *bénévole*, c'est avant tout celui qui partage et qui rencontre, qui passe de bons moments et qui se sent heureux après chaque moment partagé.

Agenda des manifestations prévues au deuxième semestre 2015 :

- **Dimanche 12 juillet** aura lieu l'auto-rétro, au stade Jacques Péchaud, où nous attendons une centaine de véhicules. Cette manifestation sera dans la continuité de 2014 où a eu lieu un mariage. De nombreuses activités seront au programme de cette journée (suite du mariage avec une surprise, défilé des véhicules vers Merville-Franceville, fanfare, concours d'élégance, mascottes etc.). Et, bien évidemment, vous pourrez déguster frites, saucisses et sandwiches.

Cette année, deux nouveautés : un concours photo qui permettra d'avoir le fil conducteur des affiches de l'année prochaine et un prix du public pour les véhicules inscrits au concours d'élégance.

- **Samedi 25 juillet** aura lieu notre soirée dansante avec le groupe « Les Thunders », à partir de 20 h 30. Nous vous rappelons que l'entrée est gratuite.

- **Samedi 8 août**, la foire à tout semi-nocturne, de 15 h à 23 h, au stade Jacques Péchaud, en espérant que le temps soit plus clément que celui de 2014.

- **Dimanche 11 octobre** : loto, à la salle polyvalente



- **Dimanche 15 novembre** : braderie de jouets, à la salle polyvalente

- **Jeudi 31 décembre** : réveillon du jour de l'an, à la salle polyvalente

Le comité des fêtes a besoin de tous pour animer notre charmante commune. Venez nous rejoindre ! Nous serons heureux de vous compter parmi nos bénévoles ; nous manquons toujours de bras.

Bonne saison estivale à vous tous et nous vous attendons nombreux à toutes nos manifestations.

Pour terminer sur une note moins joyeuse, nous souhaiterions présenter toute notre amitié à la famille de Janine Hentgen, disparue il y a quelques semaines, et à son mari Jean-Bernard. Ils ont tant œuvré au sein de notre association (à la tête du comité des fêtes il y a une quinzaine d'années et lors des différents lotos depuis). Nous souhaitons bon courage à Jean-Bernard dans cette épreuve.

Le président,
Bernard Grassi

Comité des fêtes

Tél. 06 60 34 50 14

comitedesfetes.varaville@gmail.com

ASSOCIATIONS DE DÉFENSE ET DE PROTECTION

La Tribu de Sapeur



Le refuge de la Tribu de Sapeur a maintenant six ans. Que de temps passé, de bons moments comme malheureusement de mauvais. Nous venons d'ailleurs de fêter les quatorze ans de notre mascotte Sapeur.

Nous continuons de sauver le maximum de chiens possible. Ainsi, depuis le mois de janvier, c'est soixante chiens que nous avons soustraits à l'euthanasie : des grands et des petits chiens, des jeunes comme des moins jeunes. Certains ont trouvé leur nouvelle famille, d'autres attendent toujours.

Nous avons eu de superbes adoptions ; des chiens présents au refuge depuis un moment ont enfin trouvé leur doux foyer. C'est aujourd'hui presque trente-cinq chiens qui attendent une famille. Pour beaucoup, ils vivent en liberté et sont heureux dès que des visiteurs passent la grille.

Afin de se faire connaître et d'aider les chiens du refuge, la Tribu de Sapeur organise maintenant deux repas par an, le prochain étant prévu le **samedi 24 octobre**, où nous vous espérons nombreux à nouveau.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au refuge, rencontrer nos « loulous » et boire un café.

La présidente,
Alice Tabut

La Tribu de Sapeur

Les Grands Baux - Route de Caen (D 513)
14390 Varaville
Tél. 06 50 96 39 60 / 09 81 88 47 33
www.latribudesapeur.com

ASSOCIATIONS DE QUARTIERS

Association des propriétaires du lotissement Saint-Joseph

L'assemblée générale ordinaire de l'Association du lotissement Saint-Joseph aura lieu **samedi 25 juillet 2015 à 17 h** à la mairie. Notre dîner annuel se fera à la suite de l'assemblée générale dans une des auberges de la région proche pour continuer le débat sur les évolutions de la commune et surtout nous retrouver lors de cet agréable moment de convivialité.

Cette année, la photo de notre dépliant présente ce grand terrain de plus de 5 000 m² situé au sein de notre lotissement et qui a été préservé de toute construction imposante. Ce terrain a été la convoitise des promoteurs, surtout à partir des années 80. Le rachat d'une des maisons, principalement rue Malhéné, donnant accès à cette parcelle, et le tour était joué pour construire un complexe immobilier. L'Association a beaucoup œuvré pendant plus de vingt ans pour préserver cet espace de tranquillité et, au final, un dénouement heureux avec la décision de réaliser l'accueil Saint-Aubin par M. Tamarrelle en 2006, sauvegardant cette dune vierge.



Aujourd'hui, plusieurs projets de construction à l'intérieur de notre lotissement (ancien Codec) et mitoyen (colonie des sœurs face au parking du golf) sont susceptibles de voir le jour dans un futur proche et c'est le rôle de notre Association, mais aussi votre participation lors de cette prochaine assemblée générale, de continuer à veiller à l'harmonie de notre quartier et à la tranquillité de ses habitants.

Le président,
Olivier Vernhes

Amicale des propriétaires du Hôme-Panoramas

Un buffet dînatoire entre voisins le 1^{er} août 2015 !



L'Amicale des propriétaires du Hôme-Panoramas a pris la suite, en 1954, de l'Association Syndicale des propriétaires de Cabourg-Panoramas créée en 1927. Bon nombre de familles ont connu ces débuts et restent très attachées à ce quartier encore aujourd'hui. De nombreux nouveaux résidents sont également venus s'installer au cours de ces dernières années attirés par le charme des Panoramas.

Notre Amicale a justement pour objectifs de créer des liens entre les habitants

et de préserver le charme de ce quartier : trottoirs herbus, maisons à usage familial, environnement, voirie... tout en s'intéressant à la vie de notre commune à laquelle elle participe activement par ses suggestions et remarques constructives.

Elle s'attache aussi à la protection du caractère sauvage du littoral, enjeu essentiel.

Notre Amicale se réunit deux fois par an, traditionnellement aux alentours de Pâques, pour notre assemblée générale annuelle et au cœur de l'été. Cette année, et c'est une nouveauté, nous organisons un **buffet dînatoire le samedi 1^{er} août 2015 à 19 h** autour des mets préparés par chacun sur l'espace pique-nique rue Léon Pican, accès au poste de secours n°3 (repli à la salle polyvalente en cas d'intempéries). Ambiance conviviale assurée ! Si

vous résidez dans ce quartier, n'hésitez pas à y participer ; c'est une bonne occasion de faire connaissance.

Nous sommes actuellement soixante propriétaires du quartier des Panoramas, adhérents à jour de cotisation. Si vous êtes nouveau dans le quartier, si vous souhaitez participer à notre action en vue de le préserver ou tout simplement si vous souhaitez rencontrer vos voisins dans un cadre amical et convivial, rejoignez-nous ! Pour cela, il suffit de régler une modeste cotisation annuelle de 10 € à l'ordre de l'Amicale. Vous pouvez l'adresser à notre trésorier : monsieur Pierre Borré, 3 avenue Président René Coty - Le Hôme-Panoramas - 14390 Varaville.

Le président,
Gérard Lesuisse

Amicale des propriétaires de la Résidence des Manoirs de la Côte

Cette association a pour but de défendre les intérêts de ses membres dans le respect de l'intérêt général de la commune de Varaville, de contribuer à leur information, notamment par des contacts réguliers avec l'équipe municipale, de susciter des liens d'amitié entre eux, de faire connaître ses points de vue et de participer à la protection de l'environnement.

Nous sommes très attachés à notre cadre de vie et à cette jolie commune du Hôme, et toujours prêts à vous informer et à relayer vos demandes, même si elles sont critiques, auprès de M. le Maire, toujours à l'écoute et disponible au dialogue.

Lors de nos dernières assemblées générales à la salle polyvalente, nous avons invité les personnes ne faisant pas partie de l'association, ce qui nous a permis de débattre autour du pot de l'amitié et d'enrichir notre réflexion et, par la même occasion, d'augmenter le nombre de nos adhérents.

Pour rejoindre notre association, veuillez prendre contact avec le président (Tél. 06 64 81 67 78 - sma.boyer@laposte.net). La cotisation, décidée en assemblée générale, est fonction des actions que nous entreprenons. Pour cette année, elle est de 10 €.



Cordialement à tous.

Le président,
André Boyer

Si vous présidez une association dont l'activité se déroule à Varaville et que vous souhaitez pouvoir vous exprimer dans le bulletin municipal, vous pouvez contacter la mairie au 02 31 91 04 74.

COLLECTE DES DÉCHETS



Communauté de Communes
Estuaire de la Dives

Pour faciliter l'élimination de vos déchets, le service gestion des déchets de la CCED vous informe :

Les déchets recyclables

Les conteneurs jaunes (en habitat collectif) ou les sacs jaunes (en habitation individuelle) sont destinés à recueillir les déchets recyclables suivants :



- Bouteilles et flacons en plastique, avec leur bouchon
- Boîtes et couvercles métalliques, canettes, aérosols
- Briques alimentaires
- Cartons
- Journaux, magazines, prospectus, annuaires, enveloppes

Quelques conseils :

- Aplatir les briques et compacter les bouteilles pour gagner de la place
- Retirer les films plastiques autour des journaux et magazines
- Vider soigneusement les boîtes de conserve, sans les laver

Les déchets verts

Les déchets verts doivent être contenus dans des sacs, fournis par la CCED sur présentation d'un justificatif de domicile ou de la carte de déchèterie.

Les branchages d'un diamètre inférieur à 30 mm sont acceptés et doivent être liés en fagots.

Les déchets en vrac ne seront pas ramassés.



Le verre

Bouteilles et bocaux en verre ne doivent jamais se retrouver dans les sacs d'ordures ménagères, ni dans les sacs ou bacs jaunes. Parce que le verre :

- Est dangereux pour les personnes qui collectent les poubelles
- N'est pas destiné aux filières qui recyclent les sacs jaunes

Le verre se recycle !

Pour cela, il doit être déposé dans les conteneurs prévus à cet effet. À Varville, quatre conteneurs sont à votre disposition :

- À la mairie
- Avenue Général Leclerc
- Au poste de secours n°3
- Au bourg

Sur l'ensemble des conteneurs de la CCED, l'an dernier, 756 tonnes de verre ont été collectées et recyclées.

Attention : ne déposer ni vaisselle en verre cassée (à jeter avec les ordures ménagères), ni ampoules et tubes néons (à rapporter en points de vente ou à la déchèterie).

Toutes les bouteilles (sans les bouchons) et tous les bocaux (sans les couvercles) sont à déposer dans les conteneurs.

Les ordures ménagères

Les ordures ménagères sont composées des déchets ménagers non recyclables :

- Déchets alimentaires
- Sacs et films en plastique
- Gobelets
- Barquettes en polystyrène
- Papiers et cartons souillés ou gras
- Papiers peints, papiers cadeaux
- Pots de yaourt, de crème
- Couches pour bébés



Les sacs, les bacs et les déchets verts doivent être sortis au plus tôt à 19 h la veille du jour de la collecte et avant 5 h le jour de la collecte.

Calendrier des collectes

Du 1^{er} juillet 2015 au 31 août 2015 :

	Lundi	Mardi	Mercredi		Jeudi	Vendredi
Le Hôme	Ordures ménagères		Déchets verts *	Ordures ménagères	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Le bourg		Ordures ménagères	Déchets verts *		Déchets recyclables	Ordures ménagères
Chemin des marais	Ordures ménagères					Déchets recyclables

Du 1^{er} septembre 2015 au 30 juin 2016 :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Le Hôme		Ordures ménagères	Déchets verts *	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Le bourg		Ordures ménagères	Déchets verts *	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Chemin des marais	Ordures ménagères				Déchets recyclables

* Ramassage des déchets verts les mercredis jusqu'à novembre 2015

La collecte des ordures ménagères des vendredis 25 décembre 2015 et 1^{er} janvier 2016 est reportée aux samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.

La déchèterie de Périers-en-Auge est ouverte du lundi au samedi (sauf jours fériés) :

- Du 1^{er} avril au 31 octobre de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45 (sauf le samedi 16 h 45)
- Du 1^{er} novembre au 31 mars de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45

Les encombrants

Qu'est-ce qu'un encombrant ?

Un encombrant est d'origine ménagère et peut être aisément manipulé, soulevé et chargé par deux personnes.

Encombrants collectés par la CCED :

- Déchets issus du bricolage familial (portes, fenêtres, équipements de cuisine et de salle de bain, revêtements de sol, de mur ou de plafond...)
- Objets variés (bicyclettes, poussettes, jouets, tables à repasser...)
- Objets volumineux ne pouvant pas entrer dans les poubelles (chaises, tables, lits, armoires démontées, canapés, bureaux, salons de jardin...)

Attention !

Encombrants non collectés en porte en porte, à déposer en déchèterie :

- L'électroménager, les appareils électriques et électroniques (téléviseurs, ordinateurs, imprimantes...)
- Les déchets ménagers spéciaux (huiles de moteur, huiles ménagères, pneus, batteries, peintures avec solvant, vernis, désherbants et produits phytosanitaires, néons...)
- Gravats (plaques de plâtre, bidets, lavabos, baignoires...)

Les points de regroupement communaux du Hôme et du bourg

Seuls les dépôts suivants sont acceptés dans les points de regroupement communaux (anciennes déchèteries du Hôme et du bourg) :

- Déchets verts
- Déchets recyclables : papiers, cartons, flacons en plastique et en verre, et les textiles (au Hôme uniquement)

Quand ?

Enlèvement les **jeudis 9 juillet, 10 septembre et 12 novembre 2015**

Où ?

Les objets encombrants sont à déposer devant chez vous, sur votre trottoir, après 19 h 30 la veille du jour de collecte.

Pour qui ?

La collecte des encombrants est réservée aux particuliers. Les professionnels doivent déposer leurs déchets en déchèterie.

Heures d'ouverture :

Du 1 ^{er} mars au 30 septembre	Le Hôme Avenue Général Leclerc	Le bourg Avenue de la Libération
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	14 h - 18 h	9 h - 12 h
Samedi	14 h - 18 h	9 h - 12 h

Du 1 ^{er} octobre à fin février	Le Hôme Avenue Général Leclerc	Le bourg Avenue de la Libération
Lundi	9 h 30 - 12 h	14 h - 17 h 30
Jeudi	14 h - 17 h 30	9 h 30 - 12 h
Samedi	14 h - 17 h 30	9 h 30 - 12 h

AGENDA

Juillet

Du samedi 11 au dimanche 19

33^e exposition de peinture et sculpture

(de 15 h à 19 h, salle polyvalente, entrée gratuite)

Samedi 25

Soirée dansante

(à partir de 20 h 30, salle polyvalente, entrée gratuite)

Dimanche 12

15^e auto-rétro

(de 9 h à 18 h, stade Jacques Péchaud, entrée gratuite)

Mardi 28

Randonnée pédestre

« L'Orne plein les vues »

(de 9 h à 16 h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit, prévoir son pique-nique)

Jeudi 23

Sortie « Coquillages et crustacés »

(de 10 h à 12 h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit, inscription obligatoire)

Jeudi 30

Balade VTT « Au hasard des marais »

(de 10 h à 12 h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit)

Août

Vendredi 7

sortie « Coquillages et crustacés »

(de 10 h à 12 h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit, inscription obligatoire)

Samedi 8

foire à tout semi-nocturne

(de 15 h à 23 h, stade Jacques Péchaud, 4 € le mètre linéaire)

Mercredi 12

atelier de cerfs-volants

(de 14 h à 16 h, square Varet, derrière l'office de tourisme)

Jeudi 13

atelier de coquillages

(de 14 h à 16 h, square Varet, derrière l'office de tourisme)

Samedi 15

concours de pétanque

(à partir de 13 h 30, boulodrome)

Samedi 15

découverte et initiation au golf

(de 15 h à 17 h, golf de Cabourg - Le Hôme)

Samedi 15

réцитal de piano et clarinette

(à 20 h 45, chapelle Saint-Joseph)

Mardi 18

randonnée pédestre

« Autour de Bavent »

(de 9 h à 12 h, rendez-vous devant l'église du bourg, gratuit)

Septembre

Samedi 19

concours de pétanque

(à partir de 13 h 30, boulodrome)

Octobre

Dimanche 11

loto

(à partir de 13 h 30, salle polyvalente)

Samedi 24

repas

(à partir de 19 h 30, salle polyvalente)

Novembre

Dimanche 15

braderie de jouets

(de 9 h à 17 h, salle polyvalente, 5 € le mètre linéaire)

Décembre

Vendredi 18

Noël des enfants

(à partir de 18 h, salle polyvalente)

Jeudi 31

réveillon

(à partir de 20 h, salle polyvalente)

Pour plus de renseignements, contactez l'office de tourisme

au 02 31 24 73 83 ou rendez-vous sur le site internet www.ot-varaville.fr.



Mairie

Le secrétariat est ouvert tous les matins, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h, et le mercredi après-midi, de 14 h à 17 h.

2 avenue du Grand Hôtel
Tél. 02 31 91 04 74 - Fax 02 31 91 94 44
www.varville.fr

Permanence des élus

Le maire : Joseph Letorey

- Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
- Sur rendez-vous en mairie

Les adjoints :

Anne-Marguerite Le Guillou,
Jean Lebègue, Vincent Grosjean
- Sur rendez-vous en mairie

Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives (CCED)



Communauté de Communes
Estuaire de la Dives

ZAC de la Vignerie - Rue des Entreprises
BP 10056 - 14165 Dives-sur-Mer Cedex
Tél. 02 31 28 39 97
accueil@cc-estuairedeladives.fr
www.cc-estuairedeladives.fr

Numéros utiles



Office de tourisme / Agence postale communale

39 bis avenue Président René Coty
Tél. / Fax 02 31 24 73 83
contact@ot-varville.fr
www.ot-varville.fr

Bibliothèque municipale

50 avenue Président René Coty
Tél. 02 31 91 03 27
bibliotheque.varville@orange.fr
www.bibliotheque-varville.fr

Médecin

Dr Moulin-Stark Emilie
48 avenue Président René Coty, à Varville
Tél. 02 31 24 45 27

Kinésithérapeutes - Masseuses

Aumont Virginie et Ledorze Marion
27 avenue Président René Coty, à Varville
Tél. 02 31 43 99 83

Chirurgiens-dentistes

Dr Hamelin François
15 avenue du Général Leclerc, à Cabourg
Tél. 02 31 91 90 09

Dr Hurpé Nadine

57 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 06 09

Dr Lemaréchal Jean-Robert

55 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 01 81

Dr Lemonnier Caroline

Résidence Rimbaud - Allée des Poètes,
à Merville-Franceville-Plage
Tél. 02 31 91 47 33

Dr Vicogne Frédéric

55 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 01 81

Vétérinaires

Dr Boulicault-Sichman Anne-Marie
10 avenue des Dunettes, à Cabourg
Tél. 02 31 24 40 00

Dr Herrmann Valérie

7 avenue de Paris,
à Merville-Franceville-Plage
Tél. 02 31 91 00 13

Dr Sourbé Pascal

10 avenue des Dunettes, à Cabourg
Tél. 02 31 24 48 48

Ambulances (Inter Ambulances)

22 rue du Champ-de-Foire, à Dives-sur-Mer
Tél. 02 31 24 15 15

Artisan Bruno Mary Taxi

Tél. 06 85 08 30 63

La Tribu de Sapeur

(refuge et fourrière pour chiens)

Les Grands Baux - Route de Caen,
à Varville
Tél. 06 50 96 39 60 / 09 81 88 47 33

Défense et Protection des Animaux de la Vallée de la Dives (Sté)

Refuge pour animaux
Avenue de l'Hippodrome - 14390 Cabourg
Tél. 02 31 28 09 71

Numéros d'urgence

Police municipale

Tél. 02 31 24 08 00

Gendarmerie nationale

Tél. 17 / 02 31 15 07 28

Pompiers

Tél. 18

SAMU

Tél. 15

Centre anti-poisons de Rouen

Tél. 02 35 88 44 00

ErDF (urgence dépannage électricité)

Tél. 0 810 333 014

GrDF (urgence sécurité gaz)

Tél. 0 800 473 333

SAUR (urgence dégâts des eaux)

Tél. 02 14 37 40 09



MAIRIE DE VARAVILLE

2 avenue du Grand-Hôtel • 14390 Varaville

Tél. 02 31 91 04 74 • Fax 02 31 91 94 44

mairie.varaville@wanadoo.fr • www.varaville.fr